

## **STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte**

Version 2.0	Date de révision: 09.07.2018	Numéro de la FDS: 102000000635	Date d'impression: 20.11.2018 Date de la première version publiée: 25.03.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte  
Code du produit : 053367GD0

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : ECKART GmbH  
Guentersthal 4  
91235 Hartenstein

Téléphone : +499152770

Téléfax : +499152777008

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : msds.eckart@altana.com

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

GBK Gefahrgut Büro GmbH, Ingelheim, Germany:  
From outside US: : (001) 352-323-3500  
(First call in English, response in your language is possible)  
US & Canada (toll free) : 1-800-5355-053

---

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

##### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Matières solides inflammables, Catégorie 1 H228: Matière solide inflammable.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte

Version 2.0	Date de révision: 09.07.2018	Numéro de la FDS: 102000000635	Date d'impression: 20.11.2018 Date de la première version publiée: 25.03.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H228 Matière solide inflammable.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence :

**Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Sable sec.

**Stockage:**  
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:  
propane-2-ol

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte

Version 2.0      Date de révision: 09.07.2018      Numéro de la FDS: 102000000635      Date d'impression: 20.11.2018  
Date de la première version publiée: 25.03.2014

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008	Concentration (% w/w)
propane-2-ol	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 50 - <= 100
aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5 231-072-3 013-002-00-1 01-2119529243-45	Flam. Sol. 1; H228	>= 10 - < 20

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Amener la victime à l'air libre.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
- Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Enlever les lentilles de contact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

## **STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte**

Version 2.0	Date de révision: 09.07.2018	Numéro de la FDS: 102000000635	Date d'impression: 20.11.2018 Date de la première version publiée: 25.03.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

---

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Risques : Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Ces informations ne sont pas disponibles.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Sable sec  
Poudre spéciale contre les feux métalliques

Moyens d'extinction inappropriés : Eau  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
poudre ABC

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Enlever toute source d'ignition.

---

## **STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte**

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 20.11.2018
2.0	09.07.2018	102000000635	Date de la première version publiée: 25.03.2014

---

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Ne pas rincer à l'eau.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate.

Éviter la formation de particules respirables.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Garantir absolument la mise à la terre des récipients et des appareils. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

Éviter la formation de poussière. Tenir à l'abri des flammes

## STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte

Version 2.0      Date de révision: 09.07.2018      Numéro de la FDS: 102000000635      Date d'impression: 20.11.2018  
Date de la première version publiée: 25.03.2014

nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau. Ne pas laisser sécher.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables.  
Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.  
Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base (Date de la version)
propane-2-ol	67-63-0	VLCT (VLE)	400 ppm 980 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2005-02-01)
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2016-10-01)

## STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte

Version 2.0      Date de révision: 09.07.2018      Numéro de la FDS: 102000000635      Date d'impression: 20.11.2018  
Date de la première version publiée: 25.03.2014

Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
	VME (poudre)	5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2016-10-01)	
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2012-07-01)	
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			
	VME (Fraction alvéolaire)	5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2012-07-01)	
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			
	VME	5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2016-10-01)	
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
aluminium en poudre (stabilisée)	Travailleurs	Inhalation	long term – local effects	3,72 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Oral(e)	long term – systemic effects	3,95 mg/kg
propane-2-ol	Travailleurs	Contact avec la peau	long term – systemic effects	888 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	long term – systemic effects	500 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	long term – systemic effects	26 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	long term – systemic effects	319 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	long term – systemic effects	89 mg/m <sup>3</sup>

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
aluminium en poudre (stabilisée)	Eau douce	0,0749 mg/l
	clarification plant	20 mg/l
propane-2-ol	Sol	28 mg/kg
	Eau douce	140,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce	552 mg/kg
	Eau de mer	140,9 mg/l
	Sédiment marin	552 mg/kg

## **STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte**

Version 2.0	Date de révision: 09.07.2018	Numéro de la FDS: 102000000635	Date d'impression: 20.11.2018 Date de la première version publiée: 25.03.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

	STP	2251 mg/l
--	-----	-----------

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains  
Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues  
Chaussures de sécurité

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

#### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Eau : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.



## **STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte**

Version 2.0      Date de révision: 09.07.2018      Numéro de la FDS: 102000000635      Date d'impression: 20.11.2018  
Date de la première version publiée: 25.03.2014

---

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: Solide pâteux
Couleur	: Donnée non disponible
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: 82 °C
Point d'éclair	: 13 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Auto-inflammation	: n'est pas auto-inflammable
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Température d'incandescence.	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible

## **STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte**

---

Version 2.0	Date de révision: 09.07.2018	Numéro de la FDS: 102000000635	Date d'impression: 20.11.2018 Date de la première version publiée: 25.03.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

---

Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1,16 gcm <sup>3</sup>
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: Donnée non disponible

### **9.2 Autres informations**

Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses	: Réaction avec les acides, les solutions alcalines, les halogènes et les oxydants. Sous l'action des acides et des solutions alcalines, formation possible d'hydrogène. Le mélange réagit lentement avec l'eau en libérant de l'hydrogène. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### **10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter	: Ne pas laisser sécher.  Chaleur, flammes et étincelles.
---------------------	-----------------------------------------------------------------

---

## **STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte**

Version 2.0	Date de révision: 09.07.2018	Numéro de la FDS: 102000000635	Date d'impression: 20.11.2018 Date de la première version publiée: 25.03.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

---

### **10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Acides  
Bases  
Oxydants  
Composés fortement halogénés

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Contact avec l'eau ou l'air humide : Ces informations ne sont pas disponibles.

Décomposition thermique : Ces informations ne sont pas disponibles.

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **propane-2-ol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

##### **aluminium en poudre (stabilisée):**

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Remarques: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Produit:**

Remarques: Irritation des yeux

## **STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte**

Version 2.0	Date de révision: 09.07.2018	Numéro de la FDS: 102000000635	Date d'impression: 20.11.2018 Date de la première version publiée: 25.03.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

---

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Information supplémentaire**

##### **Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques.

Les solvants risquent de dessécher la peau.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Donnée non disponible

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

## **STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte**

---

Version 2.0	Date de révision: 09.07.2018	Numéro de la FDS: 102000000635	Date d'impression: 20.11.2018 Date de la première version publiée: 25.03.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

---

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### **12.6 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

Le code européen des déchets : 12 01 04 - fines et poussières de métaux non ferreux  
Le code européen des déchets : 10 03 21 - autres fines et poussières (y compris fines de broyage de crasses) contenant des substances dangereuses

#### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

---

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **14.1 Numéro ONU**

**ADR** : UN 1325  
**IMDG** : UN 1325  
**IATA** : UN 1325

#### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

## **STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte**

Version 2.0      Date de révision: 09.07.2018      Numéro de la FDS: 102000000635      Date d'impression: 20.11.2018  
Date de la première version publiée: 25.03.2014

---

**ADR** : SOLIDE ORGANIQUE INFLAMMABLE, N.S.A.  
(Pâte de pigments d'aluminium)

**IMDG** : FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S.  
(Aluminium pigment paste)

**IATA** : Flammable solid, organic, n.o.s.  
(Aluminium pigment paste)

### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**ADR** : 4.1

**IMDG** : 4.1

**IATA** : 4.1

### **14.4 Groupe d'emballage**

**ADR**  
Groupe d'emballage : II  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 40  
Étiquettes : 4.1  
Code de restriction en tunnels : (E)

**IMDG**  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 4.1  
EmS Code : F-A, S-G  
Remarques : IMDG Code segregation group 15 - Powdered metals

**IATA (Cargo)**  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 448  
Instruction d'emballage (LQ) : Y441  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Flammable Solid

**IATA (Passager)**  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 445  
Instruction d'emballage (LQ) : Y441  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Flammable Solid

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

**ADR**  
Dangereux pour : non

## **STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte**

Version 2.0      Date de révision: 09.07.2018      Numéro de la FDS: 102000000635      Date d'impression: 20.11.2018  
Date de la première version publiée: 25.03.2014

---

l'environnement

### **IMDG**

Polluant marin : non

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Ces informations ne sont pas disponibles.

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Texte complet pour phrase H**

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H228 : Matière solide inflammable.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### **Texte complet pour autres abréviations**

Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Flam. Liq. : Liquides inflammables  
Flam. Sol. : Matières solides inflammables  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)  
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition  
FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n°

---

## **STAPA IL HYDROLAN S 1500 Aluminium en pâte**

Version 2.0	Date de révision: 09.07.2018	Numéro de la FDS: 102000000635	Date d'impression: 20.11.2018 Date de la première version publiée: 25.03.2014
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

---

1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### **Information supplémentaire**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR